

Consultation publique sur une autorité européenne du travail et un numéro de sécurité sociale européen

1. Informations vous concernant

Vous répondez au questionnaire:

- En tant que particulier
- À titre professionnel (y compris en tant qu'indépendant) ou pour le compte d'une organisation

Prénom

Nom

Adresse électronique

Pays de résidence

- Autriche
- Belgique
- Bulgarie
- Croatie
- Chypre
- République tchèque
- Danemark
- Estonie
- Finlande
- France
- Allemagne
- Grèce
- Hongrie
- Irlande
- Italie
- Lettonie
- Lituanie
- Luxembourg
- Malte
- Pays-Bas

- Pologne
- Portugal
- Roumanie
- Slovaquie
- Slovénie
- Espagne
- Suède
- Royaume-Uni
- Autre

Veillez préciser

Quelle est votre situation?

- Salarié
- Demandeur d'emploi
- Travailleur indépendant
- Étudiant
- Retraité
- Autre

Veillez préciser

Avez-vous travaillé, étudié ou vécu dans un autre pays européen?

- Oui, dans le passé
- Oui, actuellement
- Non, mais j'envisage de le faire dans un avenir proche [d'ici 1 à 2 ans, p. ex.]
- Non, et je n'envisage pas de le faire

Votre contribution:

[Veillez noter que, quelle que soit l'option choisie, vos réponses peuvent faire l'objet d'une demande d'accès public aux documents en vertu du règlement (CE) n° 1049/2001]

- peut être publiée avec vos données à caractère personnel** (Je consens à la publication de toutes les informations contenues dans ma contribution, en totalité ou en partie, y compris mon nom ou celui de mon organisation, et je déclare qu'aucun élément de ma réponse n'est illégal ou ne porte atteinte aux droits d'un tiers d'une manière qui pourrait empêcher sa publication.)
- peut être publiée de manière anonyme** (Je consens à la publication de toutes les informations contenues dans ma contribution, en totalité ou en partie, y compris les citations et avis exprimés, à condition que ces informations soient rendues anonymes, et je déclare qu'aucun élément de ma réponse n'est illégal ou ne porte atteinte aux droits d'un tiers d'une manière qui pourrait empêcher sa publication.)

Prénom du répondant

Nom du répondant

Adresse électronique professionnelle du répondant

Nom de l'organisation

Adresse postale de l'organisation

Type d'organisation (veuillez cocher la réponse qui convient le mieux):

- Entreprise privée (y compris travailleur indépendant)
- Cabinet de consultants, cabinet d'avocats, consultant indépendant
- Association professionnelle ou commerciale ou association d'entreprises
- Organisation, plateforme ou réseau non gouvernemental
- Organisme de recherche et université
- Église et communauté religieuse
- Autorité régionale ou locale (publique ou mixte)
- Autorité publique internationale ou nationale
- Autre

Veuillez préciser

Combien de salariés ou de membres compte votre entreprise/organisation?

- Plus de 250 salariés (grande entreprise)
- Entre 50 et 250 salariés (entreprise moyenne)
- Entre 10 et 49 salariés (petite entreprise)
- Moins de 10 salariés (microentreprise)
- Travailleur indépendant (microentreprise)

Veuillez préciser le type d'organisation:

- Chambre de commerce
- Organisation professionnelle
- Syndicat

- Représentant de métiers ou d'artisanats
- Autre

Quel est votre secteur d'activité?

- Agriculture
- Industrie manufacturière
- Construction
- Services aux entreprises
- Services aux particuliers
- Transport et logistique
- Autre
- Sans objet

Veillez préciser

Veillez préciser le type d'organisation:

- Laboratoire d'idées
- Institut de recherche
- Université ou établissement d'enseignement supérieur

Veillez préciser le type d'organisation:

- Autorité publique régionale
- Autorité publique locale
- Organisation publique-privée au niveau infranational
- Réseau d'autorités publiques au niveau infranational
- Autre

Veillez préciser:

Veillez préciser le type d'organisation:

- Organisation intergouvernementale
- Institution, organe ou agence de l'UE
- Parlement national
- Administration nationale
- Agence ou autorité publique nationale

Votre organisation dispose-t-elle d'une expérience en matière d'activités transfrontalières dans l'UE?

- Oui, dans le passé
- Oui, actuellement
- Non, mais elle envisage de poursuivre une telle activité dans un avenir proche [d'ici 1 à 2 ans, p. ex.]

- Non, et elle n'envisage pas de poursuivre une telle activité

Votre organisation est-elle inscrite au registre de transparence?

Si votre organisation n'est pas inscrite, nous vous invitons à l'[enregistrer ici](#), même si l'inscription n'est pas obligatoire pour participer à cette consultation. [Pourquoi un registre de transparence?](#)

- Oui
 Non
 Sans objet

Si vous avez répondu «Oui», veuillez indiquer son numéro d'inscription au registre:

Pays du siège de l'organisation:

- Autriche
 Belgique
 Bulgarie
 Croatie
 Chypre
 République tchèque
 Danemark
 Estonie
 Finlande
 France
 Allemagne
 Grèce
 Hongrie
 Irlande
 Italie
 Lettonie
 Lituanie
 Luxembourg
 Malte
 Pays-Bas
 Pologne
 Portugal
 Roumanie
 Slovaquie
 Slovénie
 Espagne
 Suède
 Royaume-Uni
 Autre

Veuillez préciser

Votre contribution:

[Veillez noter que, quelle que soit l'option choisie, vos réponses peuvent faire l'objet d'une demande d'accès public aux documents en vertu du règlement (CE) n ° 1049/2001]

- peut être publiée avec les informations de votre organisation** (Je consens à la publication de toutes les informations contenues dans ma contribution, en totalité ou en partie, y compris le nom de mon organisation, et je déclare qu'aucun élément de ma réponse n'est illégal ou ne porte atteinte aux droits d'un tiers d'une manière qui pourrait empêcher sa publication.)
- peut être publiée de manière anonyme** (Je consens à la publication de toutes les informations contenues dans ma contribution, en totalité ou en partie, y compris les citations et avis exprimés, à condition que ces informations soient rendues anonymes, et je déclare qu'aucun élément de ma réponse n'est illégal ou ne porte atteinte aux droits d'un tiers d'une manière qui pourrait empêcher sa publication).

2. Votre avis sur l'autorité européenne du travail

2.1. LES ENJEUX CONCERNANT LA MOBILITÉ DE LA MAIN-D'ŒUVRE DANS L'UE

Q1. Veuillez indiquer dans quelle mesure vous êtes d'accord ou non sur le fait que la coopération actuelle entre les autorités nationales n'est pas suffisante pour garantir la mise en œuvre efficace des règles de l'UE en matière d'emploi et de sécurité sociale dans les situations transfrontières:

- Pas du tout d'accord
- Pas d'accord
- Avis neutre
- D'accord
- Tout à fait d'accord
- Sans avis

Q2. Veuillez indiquer dans quelle mesure vous êtes d'accord ou non sur le fait que les aspects exposés ci-dessous nuisent à l'efficacité de la coopération entre les autorités nationales dans le domaine de la mobilité transfrontière dans l'UE:

	0 (pas du tout d'accord)	1 (pas d'accord)	2 (avis neutre)	3 (d'accord)	4 (tout à fait d'accord)	Sans avis
Fragmentation des réseaux de coopération entre plusieurs domaines (détachement, libre circulation des travailleurs, coordination des systèmes de sécurité sociale, p. ex.)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Manque de ressources des autorités nationales pour coopérer efficacement	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Difficulté à accéder aux documents pertinents provenant d'autres États membres	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Défaut ou insuffisance d'instances de règlement des litiges	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Difficultés à traiter des cas complexes de fraude et/ou d'abus ayant une dimension transfrontière	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Divergences dans l'interprétation et/ou l'application des règles harmonisées	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Autre (veuillez préciser)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Veillez préciser:

2000 caractère(s) maximum

Q3. Veuillez indiquer dans quelle mesure vous êtes d'accord ou non sur le fait qu'un accès insuffisant à l'information et un manque de transparence concernant les règles en matière de mobilité transfrontière posent un problème aux particuliers et aux entreprises:

- Pas du tout d'accord
- Pas d'accord
- Avis neutre
- D'accord
- Tout à fait d'accord
- Sans avis

Q4. Veuillez indiquer dans quelle mesure vous êtes d'accord ou non sur le fait que les aspects exposés ci-dessous nuisent à un accès facile et équitable aux informations et à la transparence concernant les règles sur la mobilité transfrontière:

	0 (pas du tout d'accord)	1 (pas d'accord)	2 (avis neutre)	3 (d'accord)	4 (tout à fait d'accord)	Sans avis
Manque d'accès aux informations sur les règles de l'UE ou sur les règles nationales dans ma langue	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Manque d'explications facilement compréhensibles sur les droits et les obligations à respecter en cas de travail à l'étranger	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Manque d'explications facilement compréhensibles sur les droits et les obligations à respecter en cas de détachement à l'étranger	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Difficulté à déterminer et/ou à contacter l'autorité compétente pour résoudre les problèmes	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Manque d'aide et/ou de conseils de la part des autorités compétentes de mon pays	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Dispersion des informations sur les droits et les obligations en matière de mobilité de la main-d'œuvre entre différentes plateformes	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Autre (veuillez préciser)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Veillez préciser:

2000 caractère(s) maximum

2.2. OBJECTIFS D'UNE AUTORITÉ EUROPÉENNE DU TRAVAIL

Q5. Veuillez indiquer dans quelle mesure vous êtes d'accord ou non sur le fait que les tâches suivantes pourraient être utilement endossées par un organe permanent de l'UE chargé de la mobilité de la main-d'œuvre et de la sécurité sociale dans les situations transfrontières:

	0 (pas du tout d'accord)	1 (pas d'accord)	2 (avis neutre)	3 (d'accord)	4 (tout à fait d'accord)	Sans avis
Soutenir les échanges d'informations entre les entreprises, les travailleurs et les particuliers	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Coordonner la coopération et les échanges d'informations systématiques entre les autorités nationales	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Soutenir la rationalisation et la simplification des pratiques administratives dans les situations transfrontières	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Fournir une assistance technique aux autorités nationales et les aider à renforcer leurs capacités	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Aider à analyser les questions relatives à la mobilité de la main-d'œuvre et fournir des informations dans ce domaine	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Coordonner les inspections conjointes effectuées par les administrations nationales dans les situations d'emploi et de sécurité sociale transfrontières	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Résoudre les litiges en matière d'emploi et de sécurité sociale dans des situations transfrontières	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Autre (veuillez préciser)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Veillez préciser:

2000 caractère(s) maximum

2.3. INCIDENCES POSSIBLES

Q6. Veuillez indiquer dans quelle mesure vous êtes d'accord ou non sur le fait que l'amélioration de la coopération entre les autorités des États membres concernant les règles de l'UE relatives à l'emploi et à la sécurité sociale dans des situations transfrontières aurait les incidences suivantes:

	0 (pas du tout d'accord)	1 (pas d'accord)	2 (avis neutre)	3 (d'accord)	4 (tout à fait d'accord)	Sans avis
Augmenter l'efficacité, notamment en simplifiant les procédures et les structures existantes	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Réduire le risque d'abus et/ou de fraude dû au non-respect des règles de l'UE et/ou des règles nationales	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Renforcer la confiance entre les administrations	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Autre (veuillez préciser)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Veillez préciser:

2000 caractère(s) maximum

Q7. Veuillez indiquer dans quelle mesure vous êtes d'accord ou non sur le fait que l'amélioration de l'accès aux informations et de la transparence pour les particuliers et les entreprises sur les règles relatives à l'emploi et à la sécurité sociale dans des situations transfrontières aurait les incidences suivantes:

	0 (pas du tout d'accord)	1 (pas d'accord)	2 (avis neutre)	3 (d'accord)	4 (tout à fait d'accord)	Sans avis
Mieux faire connaître les règles et les droits définis par l'UE	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Faciliter les possibilités de travailler à l'étranger	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Améliorer la portabilité des droits en matière de sécurité sociale	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Réduire le risque d'abus et /ou de fraude pour les travailleurs et les entreprises	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Faciliter le respect des règles de l'UE	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Autre (veuillez préciser)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Veillez préciser:

2000 caractère(s) maximum

Q8. Comment vous figurez-vous les relations entre l'autorité européenne du travail et d'autres agences de l'UE, notamment celles chargées du secteur de l'emploi (Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail, Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail, p. ex.)?

2000 caractère(s) maximum

3. Votre avis sur le numéro de sécurité sociale européen

Q9. Veuillez indiquer dans quelle mesure vous êtes d'accord ou non avec les allégations ci-dessous sur les conséquences liées à l'existence de nombreux numéros de sécurité sociale et mécanismes nationaux pour identifier et enregistrer des personnes dans les bases de données nationales:

	0 (pas du tout d'accord)	1 (pas d'accord)	2 (avis neutre)	3 (d'accord)	4 (tout à fait d'accord)	Sans avis
Il est souvent difficile pour les personnes assurées de prouver leur identité à des fins de sécurité sociale dans des situations transfrontières	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Il est difficile pour les organismes de sécurité sociale de déterminer l'identité de la personne à des fins de sécurité sociale dans des situations transfrontières	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Veillez si possible préciser votre réponse en fournissant des exemples concrets:

2000 caractère(s) maximum

Q10. Veuillez indiquer dans quelle mesure vous êtes d'accord ou non sur le fait qu'un numéro de sécurité sociale européen poursuivant les objectifs décrits dans l'introduction facilite l'exercice des droits en matière de sécurité sociale en cas d'établissement ou de déplacement dans un autre pays de l'UE:

- Pas du tout d'accord
- Pas d'accord
- Avis neutre
- D'accord
- Tout à fait d'accord
- Sans avis

Q11. Veuillez indiquer dans quelle mesure vous êtes d'accord ou non sur le fait que le numéro de sécurité sociale européen peut procurer les avantages suivants:

	0 (pas du tout d'accord)	1 (pas d'accord)	2 (avis neutre)	3 (d'accord)	4 (tout à fait d'accord)	Sans avis
Meilleur fonctionnement du marché du travail européen (libre circulation des travailleurs)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Simplification des procédures permettant aux particuliers /travailleurs de prouver leur identité aux fins de la sécurité sociale	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Procédures plus efficaces pour permettre aux institutions /prestataires de services de vérifier l'identité à des fins de sécurité sociale, p. ex.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Lutte contre la fraude et les abus	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Amélioration de la transparence des prestations et des droits en matière de sécurité sociale	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Autre (veuillez préciser)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Veillez préciser:

2000 caractère(s) maximum

Q12. Veuillez indiquer votre option préférée en ce qui concerne la mise en place du numéro de sécurité sociale européen:

- Un format fixe pour les numéros nationaux (préfixe ajouté aux numéros nationaux existants, p. ex.)
- Un numéro de sécurité sociale européen, en plus du ou des numéros de sécurité sociale nationaux existants
- Autre

Veillez préciser:

2000 caractère(s) maximum

Q13. Si un numéro de sécurité sociale européen était mis en place, à qui devrait-il être délivré?

- À tous les citoyens de l'UE
- À chaque nouveau-né
- À chaque nouveau-né et à chaque citoyen s'établissant/se déplaçant dans un autre État membre
- À chaque citoyen s'établissant/se déplaçant dans un autre État membre
- Autre

Veillez préciser:

Q14. Veuillez indiquer quels aspects le numéro de sécurité sociale européen devrait couvrir en priorité (plusieurs réponses possibles):

- soins non programmés (actuellement couverts par la carte européenne d'assurance maladie)
- soins programmés
- preuve de la couverture sociale des travailleurs détachés (actuellement: formulaire A1 utilisé par les travailleurs détachés)
- prestations de maladie, de maternité et de paternité
- pensions de vieillesse
- préretraite et invalidité
- prestations de survie et allocations de décès
- chômage
- prestations familiales

accidents du travail et maladies professionnelles

autre

Veillez préciser:

Q15. La Commission a annoncé que le numéro de sécurité sociale européen était un numéro «à finalités multiples». La fiscalité pourrait également être un domaine à envisager. Selon vous, dans quels autres domaines le numéro de sécurité sociale européen pourrait-il éventuellement être utilisé?

Veillez préciser:

2000 caractère(s) maximum

Q16. Veuillez fournir toute observation complémentaire éventuelle concernant l'autorité européenne du travail et/ou le numéro de sécurité sociale européen:

2000 caractère(s) maximum